

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 274-CE-1936**

concernant le calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2010-2011

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-quatorzième réunion tenue le 7 mai 2009, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'article 6 du Règlement général 1 de l'Université du Québec : Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche concernant le calendrier universitaire;

**ATTENDU** l'article 4 du Régime des études de premier cycle et l'article 1.8 du Régime des études de cycles supérieurs de l'UQO concernant le calendrier universitaire;

**ATTENDU** le projet de calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2010-2011;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Jan Saint-Macary,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration d'adopter le projet du calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2010-2011.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire d'assemblée,



Michel C. Simard

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 274-CE-1937

concernant la création d'un programme court de premier cycle de formation complémentaire (Conservatoire de musique et d'art dramatique de Gatineau)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-quatorzième réunion, tenue le 7 mai 2009, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le protocole d'entente entre l'UQO et le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec;

**ATTENDU** le projet de création d'un programme court de premier cycle de formation complémentaire (Conservatoire de musique et d'art dramatique de Gatineau);

**ATTENDU** la résolution 61-SCE-122 de la sous-commission des études;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Frédérique Delisle, appuyée par madame Ana-Maria Davila-Gomez,

### **IL EST RÉSOLU :**

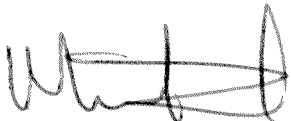
**D'ADOPTER** le projet de création d'un programme court de premier cycle de formation complémentaire (Conservatoire de musique et d'art dramatique de Gatineau);

**DE RATTACHER** le programme au module des sciences sociales;

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration d'ouvrir les admissions à ce programme au trimestre d'automne 2009.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire d'assemblée,



Michel C. Simard

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 274-CE-1938

concernant le projet de création d'un certificat en psychologie

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-quatorzième réunion, tenue le 7 mai 2009, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.- Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** le projet de création d'un certificat en psychologie;

**ATTENDU** la résolution de la réunion du conseil de module de la psychologie tenue le 17 février 2009 concernant la création d'un certificat en psychologie;

**ATTENDU** la résolution de la sous-commission des études adoptée lors de sa soixantième réunion;

**ATTENDU** les modifications apportées au dossier de présentation du projet de programme en conformité aux suggestions de la commission des études formulées lors de sa réunion du 2 avril 2009;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Guilhème Pérodeau, appuyée par madame Catherine Lanaris,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** le projet de création d'un certificat en psychologie;

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration d'ouvrir les admissions à ce programme au trimestre d'automne 2009.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire d'assemblée,



Michel C. Simard

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 274-CE-1939

concernant une modification au programme de doctorat en sciences et technologies de l'information (3081) et au programme de maîtrise en informatique (3781)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-quatorzième réunion, tenue le jeudi 7 mai 2009, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 08-CPD-001 du comité de programme du doctorat en sciences et technologies de l'information proposant l'ajout de deux cours optionnels « *GENXX Technologies des systèmes radiofréquences* » et « *INF6005 Sécurité des données* » au doctorat en sciences et technologies de l'information (3081);

**ATTENDU** la résolution du comité de programme de la maîtrise en informatique proposant l'ajout de deux cours optionnels « *GENXX Technologies des systèmes radiofréquences* » et « *INF6005 Sécurité des données* » à la maîtrise en informatique;

**ATTENDU** la résolution INF2511 de l'assemblée départementale du département d'informatique et d'ingénierie adoptant le descriptif du nouveau cours;

**ATTENDU** le descriptif du cours « *GENXX Technologies des systèmes radiofréquences* »;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Luigi Logrippo

### **IL EST RÉSOLU:**

**D'APPROUVER** la création du cours « *GENXX Technologies des systèmes radiofréquences* »;

**D'APPROUVER** l'ajout des deux cours « *GENXX Technologies des systèmes radiofréquences* » et « *INF6005 Sécurité des données* » à la liste des cours optionnels du doctorat en sciences et technologies de l'information (3081) et de la maîtrise en informatique (3781).

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire d'assemblée,



Michel C. Simard

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 274-CE-1940**

concernant la notation des cours FRA 0143 et FRA 0153

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixante-quatorzième réunion, tenue le 7 mai 2009, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.- Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la demande formulée par le directeur du département d'études langagières;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Denis Dubé,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'ADOPTER** le passage de la notion S/E à la notation littérale pour les cours FRA 0143 et FRA 0153.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire d'assemblée,



Michel C. Simard